

□ 2 repris de justice sur 122 invités au Maroc par Macron... □ à nos frais !

écrit par Jacques Martinez | 29 octobre 2024

Affaire Bettencourt. François-Marie Banier interpellé pour abus de faiblesse



Liliane Bettencourt du temps où elle était encore proche de François-Marie Banier. Depuis près d'un an et demi, elle a mis un terme à leur amitié. / Photo MaxPPP



2 invités triés sur le volet par Macron...

Affaire Bettencourt. François-Marie Banier interpellé pour abus de faiblesse



Liliane Bettencourt du temps où elle était encore proche de François-Marie Banier. Depuis près d'un an et demi, elle a mis un terme à leur amitié. / Photo MaxPPP



M'jid El Guerrab, le massacreur à coups de casque....



N. Dupont-Aignan
@dupontaignan



La délégation présidentielle de Macron au Maroc compte 122 invités !!! 2 Airbus A330 et un Falcon pour déplacer le tout Paris au frais du contribuable. De Jack Lang à BHL en passant par Jacques Attali ou Teddy Riner pourquoi ces 122 invites ne payent-ils pas leur voyage ?

Au pic.x.com/QpOrM4qaWX

28/10/2024 20:12

122 invités dans l'avion présidentiel, -NOTRE AVION !- pour quelques jours au Maroc !!! Mais de qui se moque... Pardon, de qui se f..t celui qui se croit toujours président de NOTRE République Française ? □ Alors que des dizaines de millions de contribuables, surtout du côté des familles nombreuses, sont dans l'impossibilité de se payer des vacances à quelques kilomètres de chez eux et même des vacances pour seulement leurs gamins ! **Notre argent, récolté sous le prétexte légal des impôts (donc escroqué par l'Etat, détourné puisqu'utilisé pour ce voyage) sert donc à payer payer un voyage à des gens qui ont de 1000 fois à 1 MILLION de fois plus d'argent que moi et donc que la plus grande majorité des Français qui payent leurs impôts !!!** **Et cela d'autant qu'il y a, dans le tas -pour ne pas dire dans ce troupeau voire dans ce marigot !- deux repris de justice, deux personnes qui se sont, volontairement, placées hors de la loi :** *un condamné par la justice pour avoir « tout simplement » et certainement « par inadvertance » détourné des fonds et un autre pour, très probablement « sans avoir eu l'intention de faire mal », condamné, lui, pour violences physiques sur une autre personne !*

Certes, cette connivence avec le monde hors de nos lois n'a rien d'étonnant de la part de Macron qui s'est toujours placé du côté de ceux qui sont en dehors du droit chemin :

il s'est plus souvent opposé à ceux qui, dans une démocratie, se placent du côté de la loi ! Devons-nous rappeler l'affaire Nahel lorsqu'il a accusé, à peine quelques heures -et encore- après le drame, l'un de « ses » hommes, le policier, au mépris de toute réserve de la part de celui qui, en raison de son poste, est garant de l'indépendance et donc de la neutralité de la justice...

□ **Et là, le voilà qui offre un voyage au soleil -et à nos frais !- à deux personnes** (*je ne veux pas leur attribuer le qualificatif de « personnalités » compte tenu de leurs condamnations judiciaires*) : **François-Marie Banier** et **M'jid El Guerrab**, deux invités peu fréquentables sinon dans l'esprit du couple Macron !

Ces deux invités incarnent le summum de la honte de ce voyage aux 122 invités !...

C'est peut-être pour dissimuler ces deux condamnés qu'il a battu le record d'invités en un seul voyage ?

D'ailleurs, si mes confrères journalistes ont été nombreux à avoir donné les noms des 120 autres invités à savoir, les ministres, les dirigeants de sociétés ou encore ceux du « chaud' bise », pour les deux que nous évoquons sur RR, je n'ai trouvé qu'un seul organe de presse -c'est HuffPost, ancien Huffington Post- qui a eu l'honnêteté de les signaler (mais peut-être ai-je loupé un ou deux autres confrères l'ayant, eux aussi, signalé). □ Le pire, en ce qui concerne ces deux moutons noirs... (hous' ! Pardon, j'avais oublié qu'il n'est plus du tout correct -du moins pour certains- d'associer le qualificatif de « noir » dans une image...) donc, **le pire de ces deux moutons pas blancs, c'est le photographe François-Marie Banier, « condamné, rappelle Huffpost, en 2016 pour abus de faiblesse sur Liliane Bettencourt : il aurait soutiré plusieurs centaines de millions d'euros à l'héritière du groupe L'Oréal. »**

□ Wikipedia précise qu'il n'était pas seul à être condamné dans cette affaire aboutissant également à la condamnation « de son compagnon, Martin d'Orgeval, et de Pascal Wilhelm, avocat, pour « abus de faiblesse ». »

□□Quant à l'ex-socialiste, ex-député LREM et ex-membre de la République en Marche (quel parcours sinueux dans le labyrinthe des arcanes de la politique française...) qu'est M'jid El Guerrab, lui n'a été condamné en 2022 « que » pour violences. Cela n'a pas empêché son ex-patron de lui offrir généreusement ce voyage réglé grâce à nos impôts !

□Si l'on en croit wikipedia, ce M'jid El Guerrab, du temps où il était socialiste -avant d'en être remercié-, avait secondé Ségolène Royal lors de la présidentielle de 2007 avec l'éclatant succès qui a ébloui, pardon éclaboussé sa « patronne »! Quelque temps plus tard, alors qu'il était entré au cabinet de Jean-Pierre Bel, président PS du Sénat, il a été condamné, en 2022 -donc tout récemment !- à trois ans de prison dont un ferme et à deux ans d'inéligibilité pour « violences » (rien que cela, peut-être que les époux Macron ont voulu l'embaucher comme garde du... pardon, des corps pour tous deux ?).

□**Oui, il a été condamné pour « violences » non par accident ou imprudence mais bien « violences volontaires » sur la personne du responsable socialiste Boris Faure !**

Et le 18 octobre 2023 -il n'y a donc qu'un an ! Macron aurait-il la mémoire qui flanche...-, la cour d'appel de Paris a confirmé sa condamnation à deux ans d'inéligibilité et un an de prison ferme. Et c'est ce vacancier -qui n'a pas dû passer cette année en taule ?-, ce repris de justice auquel, par la grâce de Macron, le contribuable français a payé quelques jours de vacances au Maroc pour faire oublier ces violences envers autrui et son « année de taule » qui ne fut certainement pas une année « en taule » !

Et pour qu'il ne se sente pas seul, Macron a donc eu la délicatesse de penser à lui adjoindre celui qui avait eu l'indélicatesse de truander une héritière !

Et pourquoi ce quarantenaire non placé en quarantaine a-t-il été « invité » (par nous, contribuables) à ce voyage ? Peut-être -et ce ne serait pas surprenant de la part de Macron !- parce qu'il fut un temps membre de cette « République en marche », vous savez ce bidule macronien qui a plus fait

marcher les gens qu'il n'a marché lui-même !

□Ou est-ce parce que né de parents marocains ?

Ou encore parce qu'en 2013, il avait créé un cabinet de conseil en France et au Maroc, tout en enseignant dans différentes grandes écoles au Maroc ?

Ces deux condamnés, ont dû, plusieurs fois, lors de ce voyage vers le Maroc, crier à leur hôte :□« Merci patron ! »

Macron joue, là, au roi de pacotille... *(au XVIIIe siècle, la pacotille était dans la marine espagnole, selon le Petit Robert, « le ballot de marchandises que l'équipage d'un navire pouvait transporter avec lui sans payer de fret. »)*

C'est tout à fait ce que vient de nous faire Macron avec tous les ballots surtout les deux hors la loi qu'il a emmenés avec lui au Maroc gratis. C'est nous, contribuables français, qu'il a pris pour des ballots... Qu'il ne s'étonne pas si un jour, les ballots qu nous sommes, ne lui reviennent en pleine gu... disons en pleine face en élisant des responsables qui le feront passer devant une cour de just...des contribuables souhaitant quelques éclaircissements sur ce genre de colonies de vacances dans une ancienne. colonie ! **Jacques MARTINEZ**, journaliste, □à RTL, de stagiaire à chef d'édition des informations de nuit (1967-2001), pigiste à l'AFP, le FIGARO, le PARISIEN...